

— **Bismuth argentifère.** Le *bismuth argentifère* a été découvert à Schatzlach, dans la forêt Noire, et analysé par Klaproth. C'est une substance d'un gris de plomb clair, qui devient plus foncé à l'air. Il est ordinairement disséminé.

— **Bismuth Nadelers.** Ce minéral, désigné aussi sous le nom de *bismuth sulfuré*, se trouve en Sibérie dans un quartz blanc aurifère. Il est d'un gris d'acier, qui passe quelquefois au rouge de cuivre. On le trouve disséminé en cristaux aciculaires appartenant au système du prisme hexagonal. Il est mob, semi-ductile et d'une densité égale à 6,13.

— **Bismuth tellurifère,** appelé aussi *bornine*, *tellurure de bismuth* et *tellure sélénio bismuthifère*. Le *bismuth tellurifère* résulte de la combinaison ou peut-être du simple mélange du *bismuth* avec le tellure, lesquels, comme on le sait, sont isomorphes. Ce minéral est très-rare et n'a encore été trouvé qu'en très-petites quantités. Il cristallise dans le système rhomboédrique. Sa densité est égale à 7,5. Sa dureté est représentée par 1,5. Il offre une couleur intermédiaire entre le gris de plomb et le blanc d'étain. On trouve à Deutsch-Filsen une variété argentifère qui a très-improprement été appelée *argent molybdique*.

— **Bismuth carbonaté ou bismuthite.** Minéral très-rare, qui se présente en incrustations cristallines ou en masses amorphes, de couleur jaune ou verdâtre. Il est fort peu connu et n'a encore été rencontré qu'à Ullersreuth, près de Horschberg, dans le Voigtland, et à Schneeberg, en Saxe.

— **Bismuth silicaté ou eulitine,** composé encore plus rare que le précédent, car il n'a été trouvé qu'à Schneeberg et à Braundorf, en Saxe. Il renferme de l'acide phosphorique et diverses matières volatiles en proportions notables. Ses cristaux, qui sont d'un brun de girofle avec un éclat assez vif, presque adamantin, sont petits et appartiennent au système cubo-tétraédrique.

BISMUTHIDE adj. (bi-smu-ti-de — de *bismuth* et du gr. *eidōs*, aspect). Minér. Qui ressemble au bismuth.

— s. m. pl. Famille de minéraux ayant pour type le bismuth.

BISMUTHIFÈRE adj. (bi-smu-ti-fère — du fr. *bismuth* et du lat. *fero*, je porte). Minér. Qui contient du bismuth.

BISMUTHINE s. f. (bi-smu-ti-ne — rad. *bismuth*). Minér. Substance d'un aspect métallique, d'un gris de plomb ou d'un gris d'acier clair, qui se présente sous forme de prismes allongés ou de longues aiguilles dérivant d'un prisme rhombique droit.

— **Encycl.** La *bismuthine* offre un aspect métallique. Elle est d'un gris plus ou moins foncé, offrant parfois des cristallisations plus ou moins brillantes. Elle cristallise, comme le sulfure d'antimoine, en prismes appartenant au système rhombique. Sa densité est égale à 6,5; sa dureté, représentée par 2,5 tout au plus, est inférieure à celle du calcaire. La *bismuthine* entre en fusion à la chaleur d'une bougie. Son traitement métallurgique serait très-simple, mais elle est trop rare pour être fructueusement exploitée. Elle se rencontre à Bastnaäs, près de Riddorhytta, en Suède; à Johann-Georgenstadt, Altenberg et Schneeberg, en Saxe; à Joachimsthal, en Bohême; à Bieber, dans le Hainaut, dans le Cornouailles, dans le Cumberland, etc. C'est toujours dans les plans ou dans les couches des terrains primitifs qu'on rencontre la *bismuthine*.

BISMUTHOCRE s. m. (bi-smu-to-kre — de *bismuth* et *ocre*). Minér. Oxyde naturel de bismuth, qui provient vraisemblablement de la décomposition du sulfure de bismuth.

— **Encycl.** Le *bismuthocre* est formé par la combinaison de deux atomes de bismuth avec trois atomes d'oxygène. On ne l'a encore observé qu'en enduit pulvérulent, d'un jaune plus ou moins verdâtre, dans le voisinage des mines de bismuth. On l'a d'ailleurs trouvé dans la plupart des localités riches en minéraux bismuthifères, par exemple à Beresof, dans les monts Ourals; à Joachimsthal, en Bohême; à Sainte-Agnès, dans le Cornouailles, et à Schneeberg, en Saxe.

BISMUTHIQUE adj. (bi-smu-ti-ke — rad. *bismuth*). Chim. Se dit d'un acide résultant de la combinaison du bismuth avec l'oxygène : *Acide bismuthique*.

BISMUTHITE s. f. (bi-smu-ti-te — rad. *bismuth*). Minér. Nom donné par Breithaupt à un carbonate naturel de bismuth qui se rencontre à Nirsberg, dans le Voigtland, et à Schneeberg, en Saxe. C'est une matière d'un vert jaunâtre, qui forme des incrustations cristallines et qui se présente aussi quelquefois en masses amorphes plus ou moins volumineuses, quoique toujours peu considérables : *On n'a pas encore pu déterminer à quel système cristallin la BISMUTHITE doit être rattachée*.

BISNAGAR. V. BIDJANAGOR.

BISNI. V. BIDJNI.

BISNIE s. f. (bi-sni). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des brachélytres, réuni au genre *philanthe*.

BISNOT s. m. (bi-sno — de l'anc. fr. *bisner* pour *biner*). Corvée pour biner les terres. || Vieux mot.

BISOC s. m. (bi-sok — de *bi* et *soc*). Agric. Sorte de charnu à double soc.

— **Encycl.** L'invention des *bisocs* et, en général, des charnu multiples, a dû suivre de très-près l'invention de la charrue simple. Dans quelques parties de la France et en Allemagne, des *bisocs*, de construction un peu arriérée, sont employés de temps immémorial. En Angleterre, vers la fin du XVIII^e siècle, lord Somerville a perfectionné, le premier, les instruments de ce genre. Toutefois, depuis cette époque, l'usage s'en est peu répandu, et, malgré leurs avantages réels, on les verra longtemps encore lutter contre les préjugés, l'ignorance ou l'inertie des cultivateurs. Il est certain, néanmoins, que les *bisocs* économisent des labourers, des chevaux et du temps. En effet, d'un côté, les charnu multiples peuvent être faites moins lourdes qu'un nombre double de charnu simples, et leur assiette est plus solide que celle de ces dernières, d'où résulte une économie notable dans les moyens de traction, de sorte que trois chevaux attelés à un *bisoc* font l'effet de quatre chevaux sur deux charnu simples de mêmes dimensions; d'un autre côté, tandis que deux hommes sont nécessaires pour conduire deux charnu simples, un seul suffit aisément pour un *bisoc* ou même un *trisol* : l'économie de labourers est donc de 50 pour 100. L'économie de temps résulte des deux précédentes, et, en outre, il faut moins de temps pour les tournées.

Il ne faudrait pas croire, pourtant, que l'emploi des *bisocs* pût être étendu indistinctement à tous les labours et à tous les sols; en général, on ne doit s'en servir que dans des terrains légers, ou pour des labours superficiels dans les terres compactes. Partout où le sol n'est pas exceptionnellement difficile à labourer, dit M. Grandvoinet, professeur à Grignon, les déchaumages et labours superficiels doivent être faits par des *trisol*, et les labours ordinaires par des *bisocs*; la charrue simple ou *monosoc* n'étant conservée que là où la terre, difficile à cultiver, exige de trois à quatre chevaux pour atteindre à la profondeur moyenne, et, dans les terres peu compactes, pour les labours profonds exigeant de trois à quatre chevaux.

Les meilleurs *bisocs* employés jusqu'à ce jour sont ceux de MM. Ransome et Sims, et Howard, en Angleterre, et, en France, celui de M. François Bella, directeur de la Société agricole de l'école impériale d'agriculture de Grignon. Les *bisocs* de MM. Ransome et Sims, et de M. Howard, sont en fer et en fonte, et ne diffèrent entre eux que par le mode d'attache de la tringle de traction. Le *bisoc* de M. Bella, actuellement employé à Grignon, est en fer et en fonte comme les précédents. L'âge se compose d'une seule pièce de fer deux fois courbée. Cette pièce est difficile à forger et à réparer; de plus, elle est moins résistante, à poids égal, que la pièce correspondante des charnu anglaises. Ces divers *bisocs*, de même que tous les instruments du même genre, coûtent un prix assez élevé, qui varie de 125 à 175 fr.; il serait à désirer qu'on pût en faire de moins coûteux, accessibles à la petite culture comme à la grande et à la moyenne culture.

BISOCHE ou **BISOCHE** s. m. (bi-zo-che, bi-zo-ke). Nom d'une secte du XIII^e siècle.

BISOCTOSEXVIGÉSIMAL, ALE adj. (du lat. *bis*, deux fois; *octo*, huit; *sex*, six; *vigesimus*, vingtième). Minér. Se dit des cristaux à 42 (8 x 2 + 6 + 20) faces.

BISOGNE s. m. (bi-zo-gne, gn. mll.). Autref. Mauvais soldat; recrue. || On disait aussi *BESOGNE*.

BISOGNO (Genaro DEL), médecin et philosophe italien, né à Naples au XVII^e siècle. Il professa la médecine dans sa ville natale, et on lui attribue un ouvrage qui a pour titre : *Doctrina morborum particularium censura sceptica*.

BISON s. m. (bi-zon — dérivé directement du lat. *bison*, même sens, venu lui-même du gr. *bison*, ayant pour rad. l'adj. *bistôn*, de *Bistomie*, ancienne contrée de la Thrace, où cet animal était très-commun. Les Allemands désignent par le nom de *wisent* tous les grands ruminants, et ce mot se trouve déjà dans les *Nibelungen*, ainsi que dans les ouvrages d'Albert le Grand). Mamm. Nom sous lequel on désigne aujourd'hui le bœuf originaire de l'Amérique du Nord, et que l'on donnait autrefois chez nous à l'animal appelé *auchois*.

— **Encycl.** Les Espagnols donnèrent le nom de *bison* au *buffalo* des Anglo-Américains, qu'ils croyaient n'être qu'une simple variété de l'espèce européenne. Plus tard, on distingua les espèces; cependant, par une méprise singulière, le nom de *bison* demeura acquis au bœuf sauvage de l'Amérique du Nord, tandis que celui d'Europe fut plus particulièrement appelé *auchois*. La confusion dont nous venons de parler, et qui a subsisté jusque dans le XVIII^e siècle, indique suffisamment les liens intimes qui unissent le *bison* à l'*auchois*. Le principal caractère par lequel on les distingue est la différence du nombre des côtes : le *bison* d'Amérique en a quinze paires, tandis que l'*auchois* n'en a que quatorze. Du reste, même conformation, mêmes habitudes, même caractère, à la fois timide et farouche. Cette similitude a porté les zoologistes les plus ré-

cents à réunir ces deux espèces du genre bœuf en un sous-genre qu'ils désignent sous le nom de *bonase*. Les bonases comprennent non-seulement le *bison* et l'*auchois*, mais encore, suivant Duvernoy, deux espèces fossiles, trouvées, l'une en Europe, l'autre en Amérique, aux environs du pôle nord. Leurs caractères sous-génériques sont : la présence de plus de treize paires de côtes, ce qui ne s'observe pas chez les autres espèces de bœufs; orbites saillants et rapprochés de la base des cornes; front fuyant sur les côtés, un peu bombé en apparence. La partie postérieure du corps paraît grêle, ce qui est dû surtout au développement considérable du train antérieur, garni à droite et à gauche, au-dessus du garrot, de masses charnues souvent très-considérables.

Il n'y a qu'une seule espèce de *bison*. C'est un animal d'un naturel sauvage et d'une force musculaire redoutable. Les mâles, dit M. A. Geoffroy-Saint-Hilaire, sont particulièrement dangereux quand ils sont attaqués. Leur manière de combattre est la même que celle des buffles et des autres bœufs sauvages; les mâles se rangent en cercle et présentent leurs cornes aux agresseurs, tandis que les femelles et les veaux, réunis au centre, sont protégés par ce rempart vivant. Le *bison* est surtout remarquable par les longs poils qui couvrent toutes les parties antérieures de son corps, depuis les épaules jusqu'au milieu du front, et qui donnent à sa physionomie un aspect vraiment formidable. Cette espèce de crinière, qui atteint, surtout chez les vieux mâles, des dimensions énormes, est composée de deux éléments bien distincts : de longs poils grossiers, roides, très-rudes au toucher, et d'une laine fine et douce, réputée supérieure à celle des mérinos. La queue est courte et garnie à son extrémité d'un bouquet de poils assez longs. Les cornes sont également courtes, mais très-fortes. Les femelles sont, en général, plus faibles et présentent les traits saillants de l'espèce beaucoup moins accentués. L'époque du rut est en juin; les mâles se livrent alors des combats terribles, et il est dangereux de les approcher.

A l'époque de l'arrivée des Européens en Amérique, le *bison* était, pour ainsi dire, le roi des savanes. Vivant en troupes nombreuses qui comptaient souvent plus de dix mille individus, il avait pour lui le nombre et la force. Les animaux féroces les plus redoutables osaient à peine l'attaquer, et la flèche du Peau-Rouge faisait seule de temps à autre quelques vides dans ses rangs. Mais alors les choses changèrent de face; l'invention de la poudre fut fatale au *bison* comme à toutes les autres espèces d'animaux sauvages. Ce ruminant, qui occupait jadis la plus grande partie de la surface des Etats-Unis, ne se trouve plus que dans le territoire du Missouri, et il tend incessamment à se rapprocher des montagnes Rocheuses. C'est là que bientôt, les progrès de la civilisation aidant, il trouvera son dernier asile.

Malgré son naturel farouche, le *bison* peut être réduit en domesticité. Il en est ainsi, dit-on, dans le Kentucky, où on l'applique avec succès, soit au travail, soit à la production de la viande. On le croise même avec les autres bestiaux, et on obtient ainsi des métis d'une conformation particulière, qui se reproduisent entre eux. Il faut remarquer néanmoins que ce croisement est dangereux lorsqu'on fait saillir une vache ordinaire par un *bison*, à cause du développement de la tête et de l'avant-train du produit. Du reste, l'utilité du *bison* est évidente : à l'industrie, il fournit sa laine; à l'agriculture, une somme de travail au moins égale à celle de nos meilleures races de bœufs; enfin, à l'alimentation, une grande quantité de viande excellente. Cette viande, coupée en lanières d'environ un centimètre d'épaisseur, séchée et conservée en ballots dans un lieu sec, entre dans la consommation de la plupart des peuples civilisés de l'ancien et du nouveau continent. Afin de la rendre propre à être livrée au commerce, on la fait chauffer à un feu doux, mêlée à la graisse; puis on l'introduit dans un sac de peau de *bison* assouplie, que l'on ferme hermétiquement. La viande ainsi préparée peut se conserver durant des années entières sans aucune altération.

BISONNE s. f. (bi-zo-ne — rad. *bison*). Mamm. Femelle du *bison* : *Les taureaux européens ne saillissent pas volontiers les BISONNES*. (A. Geoffr.-St-Hil.)

BISONNE s. f. (bi-zo-ne — de *bis*, bise). Comm. Toile grise employée surtout comme doublure.

BISONTIN, INE s. et adj. (bi-zon-tain, i-ne — du lat. *Bisontium*, aujourd'hui Besançon). Géogr. Habitant de Besançon, qui appartient à cette ville ou à ses habitants : *Les BISONTINS sont généralement fiers et rogués*. (Encycl.) La noblesse BISONTINE ne remonte pas à plus de deux siècles. (Balz.) Il passait la soirée dans les salons de l'aristocratie BISONTINE, à jouer au whist. (Balz.) C'est un membre de la famille BISONTINE. (Proudh.)

BISONTIUM, nom latin de Besançon.

BISORIN, INE adj. (bi-zo-rain, i-ne — du lat. *bis*, deux fois; *oris*, oris, bouche). Qui a deux bouches, deux ouvertures placées à des niveaux différents, de façon que le liquide écoulé par l'ouverture inférieure soit immédiatement remplacé par celui qui afflue par

l'ouverture supérieure, mot qui n'est guère usité que dans les locations *Encrier bisorin*, *Bouteille bisorine* : *La BOUTEILLE BISORINE sert à faire abreuver les oiseaux et les animaux domestiques*. (E. Clément.) L'ENCRIER BISORIN, disposé d'une manière analogue à la BOUTEILLE BISORINE, préserve l'encre des altérations que produit le contact de l'air. (E. Clément.)

BISOT ou **BIZOT** (Jean-Louis), savant français, né à Besançon en 1702, mort en 1781. Conseiller au bailliage de sa ville natale, il s'occupa beaucoup, dans ses heures de loisir, de pyrotechnie et de gnomonique; inventa, en 1752, une espèce de bombe à fusée; construisit en 1757, à Besançon, un cadran solaire des plus ingénieux; traça le méridien de l'hôtel de ville du même lieu (1771), et fit paraître divers mémoires et observations sur des points de météorologie et de physique. Bisot s'adonna également à la poésie, et composa en poais des poèmes et des chansons remarquables par la verve et par la gaieté. Parmi les premiers, nous citerons : *Arrivée dans l'autre monde d'une dame en paniers* (Besançon, 1735), et la *Jacqueminade*, poème héroï-comique (1753).

BISOTTE s. f. (bi-zo-te). Bot. Nom vulgaire d'une espèce d'agarie.

BISON, nom d'un petit royaume de l'Afrique, dans la Guinée septentrionale, compris entre les royaumes d'Asa et de Calbongas au N., le golfe de Guinée à l'O., le royaume d'Imbikie au S. et celui d'Okaykay à l'E. La capitale de ce petit Etat porte le même nom et est située sur la rive droite de la Mounda.

BISOUARD s. m. (bi-zou-ar — rad. *biset*, étoffe grossière). Dans certaines contrées, Porte-balle, colporteur.

BISOUTOUN, rocher gigantesque de la Perse, dans le Kourdistan, vers la limite occidentale de l'ancienne Médie, à une journée de Kirmanchah, sur la route de cette ville à Hamadân. Cette masse granitique, qui s'élève à près de 400 m., forme un monument antique qui, depuis longtemps, avait frappé les voyageurs, mais dont on n'a eu connaissance entière que dans ces derniers temps. Ce sont des figures accompagnées d'une longue suite d'inscriptions cunéiformes, trilingues, gravées sur une des faces du rocher, à 100 m. au-dessus du sol. En 1846, un officier de la Compagnie des Indes, le colonel Rawlinson, résident britannique à Bagdad, réussit le premier, à l'aide d'échafaudages élevés à grands frais, à prendre une copie complète des inscriptions. Elles appartiennent à Darius Hystaspes (521 av. J.-C.), qui remercie les dieux des victoires remportées sur les rebelles de son empire. (V. BEHISTOUN.)

BISPATHELLÉ, ÉE adj. (bi-spa-tèl-lé — de *bi* et *spathellé*). Bot. Armé de deux spatheles.

BISPATHELLULÉ, ÉE adj. (bi-spa-tèl-lu-lé — de *bi* et *spathellulé*). Bot. Formé de deux spathellules.

BISPÉNIENS s. m. pl. (bi-spé-ni-ain — du lat. *bis*, deux fois; *penis*, verge). Erpét. Nom donné par de Blainville à un ordre de reptiles réunissant les sauriens et les ophiidiens, à cause de la disposition double de l'organe excitateur du mâle.

BISQUAIN ou **BISQUIN** s. m. (bi-skain — de *Biskin*, pour *Basque*, homme de Biscaye). Peau de mouton garnie de sa laine, dont on couvre le collier des chevaux de trait, parce que cette coutume serait originaire de la Biscaye. || C'est aussi le nom d'un mouton. V. *BISQUIN*.

BISQUE s. f. (bi-ske. — Ce mot a trois acceptions qui paraissent n'avoir entre elles aucun rapport; cependant, certains étymologistes ont essayé de les rattacher à une origine unique, et voici comment ils se sont tirés de ce pas difficile : *Bisque* vient du lat. *bis*, deux fois, et *coccus*, cuit; or, cette double coction donnant nécessairement au jus appelé *bisque* un goût amer, le sens du mot a passé du physique au moral, pour désigner la mauvaise humeur, la contrariété; de là aux chances qu'offre le jeu, la transition n'était pas difficile. Au jeu de paume, la *bisque* est un avantage de quinze points qu'un joueur rend à son adversaire, et l'on comprend qu'une telle concession ne doit pas être faite sans quelque mauvaise humeur. — Quant à nous, nous voyons dans ces trois acceptions trois origines différentes : *Bisque*, ragout, de *bis* et *coccus*; *bisque*, contrariété, de l'ital. *bizza*, colère; *bisque*, au jeu de paume, de l'ital. *bisca*, académie de jeux, *biscazzieri*, joueur de profession, formé du lat. *bis casus*, double chance. — A ceux qui ne trouveraient pas de leur goût notre étym. du mot *bisque*, nous répondrons : *Se non è vero, è bene trovato*). Art culin. Potage fort estimé autrefois, et qui se compose de bouillon gras ou maigre et de coulis, avec quenelles de volaille ou de gibier, écrevisses pilées, hachis de poisson, etc. : *Bisque d'écrevisses, de gibier, de poulet*. *Bisque au gras, au maigre*. Une *bisque* à la normande. On servit deux potages, l'un de *bisque*, l'autre à la reine. (Volt.) J'étais la *bisque* quand il n'en voulait plus, et j'apportai une perdrix flanquée de deux caillottes rôties. (Le Sage.)

Qu'est devenu ce teint dont la couleur fleurie Semblait d'ortolans seuls et de *bisque* nourrie ?

BOILEAU.

— *Bisque à la reine*, Bisque de blanc de poulet. || *Demi-bisque*, Bisque légère, dans